

CHAPEAUX POUR LE PRINTEMPS — 1897

† † Agent de gros au Canada des célèbres fabricants suivants † †

D'ANGLETERRE :

W. WILKINSON & Cie,

HENRY CARTER,

GORDON BENNETT & Cie,

JOHN WHITE & Cie,

QUALITÉ, GENRE et FINI insurpassables

❖ **Z. PAQUET** ❖

7 Place Victoria,

MONTREAL.

165-171 Rue St-Joseph,

QUEBEC.

— LA —

"Semaine Commerciale"

9 RUE ST-ANTOINE

Téléphone 744.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$3.00
Pour 6 mois.....1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion.....10c. la ligne
Insertions subséquentes.....8c.

MESURE AGATE

Atelier Typographique de

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés

Presses Modernes...

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs.

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité:

Papeterie imprimée pour Bûcheriers et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 332.
Téléphone 744.

AUX ABONNES

Prévoir de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom ludique jusqu'à votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 13 Novembre 1896

C'est notre métier d'étudier pour les autres les questions publiques, de faire les recherches qu'elles exigent à la place et à l'intention des gens trop occupés pour aller eux-mêmes compulser les archives ou interroger l'autorité compétente.

Le journal est un élément essentiel de toute société bien organisée. Sans lui, que de pauvres malheureux vivent dans les ténèbres!

x

Si l'amour perdit Troie, l'esprit de chicanerie fait de son mieux pour perdre Québec.

Nous remarquons dans les journaux une tendance anonyme et sournoise à dénigrer M. Dobell.

Les hommes d'affaires de Québec resteront froids, nous en sommes sûr, à ces petites malices. En gens pratiques, ils se contentent du fait capital: c'est que M. Dobell est le président de la Chambre de commerce de Québec et l'un des plus riches négociants de Québec. En le prenant dans son cabinet, le premier ministre a épousé la cause des intérêts commerciaux de Québec: c'est là le point important. Le reste n'est que fumée.

x

Nous espérons que quelqu'un s'occupera, à la prochaine session de la Législature, de faire passer une loi pour protéger la presse sur un point important. Les journaux sont à tout instant exposés à se voir traduire devant les tribunaux, sous prétexte de libelle, par des insolubles. Dans ces cas, il vaut mieux pour eux payer sans rien dire, car, quand même ils gagneraient leur cause, ils seraient encore perdants, ayant à payer leurs frais en fin de compte. La loi devrait pourvoir à ce que, sur une déclaration dument libellée,

on puisse obtenir un cautionnement pour les frais, comme dans le cas des absents.

Nos confrères sont priés de se joindre à nous pour obtenir cette importante réforme.

x

Nous ne causerons pas de chagrin au conseil de la Chambre de commerce en disant que l'admission de la presse à ses séances le rend beaucoup plus intéressant.

C'est une surprise qu'on nous a faite. Après avoir consacré deux séances à délibérer sur un mémoire que lui avait adressé le rédacteur de la *Semaine Commerciale*, le conseil refuse poliment d'admettre les journalistes; seulement, ceux-ci pourront, après chaque séance, obtenir du secrétaire communication du procès-verbal. On s'est sans doute ravisé, car maintenant les journaux sont invités et admis au cénacle.

Nous sommes heureux d'avoir contribué à rompre le huis-clos qui faisait tort à la Chambre de commerce. Il n'y a pas eu de l'année une seule assemblée générale; c'est bien le moins que les marchands sachent par leurs journaux ce qui se passe derrière le rideau.

A propos, il est bon de rappeler aux membres actifs de la chambre qu'ils sont *ex-officio* admis aux séances du conseil, et qu'ils peuvent même parfois avoir voix délibérante, avec la permission du Conseil.

x

Le *Journal of Commerce* de New-York constate une réduction notable sur les pertes d'incendie au Canada et aux Etats-Unis, cette année, par comparaison avec l'année dernière. Il devrait s'en suivre une réduction générale des tarifs.

La "Fire Underwriters' Association" du Canada finira-t-elle par comprendre qu'à Québec en particulier ses prix sont excessifs? En attendant, nous devons